

Conseil municipal du 02 juillet 2018

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 26 juin 2018 les membres composant le conseil municipal de NICORPS se sont réunis en mairie le 02 juillet 2018 à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Alain GUEZOU, Maire.

Sont présents : M Alain GUEZOU, Pascal HAIZE, Michel GUILLON, Didier BERNARDIN, Françoise VOISIN, Yves LEMOUTON, Martine VERNIER, Marie-Laure MARTIN, Jean-Philippe HENRARD, Emmanuel FONTENEY, en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales Didier LEDOUX

Absent ayant donné procuration :

Absent excusé :

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. Didier Ledoux est désigné pour remplir cette fonction.

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation et signature du compte rendu
- Projet de commune nouvelle
- Information PLU
- Indemnité gardiennage de l'église
- Remplacement des lampadaires (sous réserve de la réponse du SDEM)
- Le petit Nicorpais
- Organisation de la cérémonie du 11 novembre
- Questions diverses

Compte rendu de la dernière séance : Mme Marie-Laure Martin demande que soit mentionnée dans le compte rendu de la réunion du 07 juin 2018 son intervention pour qu'un tour de table soit fait au sujet du projet de commune nouvelle.

Projet commune nouvelle

Consultation des habitants :

Une remarque est faite sur l'absence d'information concernant le vote par procuration.

Le conseil prend connaissance des résultats de la consultation des habitants au sujet du projet de création de commune nouvelle : 82 personnes se sont déplacées représentant plus

de 22% des inscrits sur la liste électorale. 54 personnes se sont prononcés favorablement à ce projet, 37 personnes avec une préférence pour un regroupement avec des communes rurales, 23 se sont prononcées pur un regroupement avec Coutances.

Les conseillers municipaux sont invités à émettre leur avis sur ce projet :

Pascal Haize : le nombre votants (82) soit près de 25% des inscrits est correct pour un vote à titre consultatif

Marie-Laure Martin : a apprécié que les votants échangent sur le sujet lors du vote

Alain Guézou : les habitants ne connaissent pas les compétences des différents territoires

Yves Lemouton : pour les résultats c'est environ 60% et 40% avec un oui pour un regroupement avec des petites communes, il est souhaitable de relancer les petites communes

Alain Guézou : propose de repréciser les positions de chacun en raison de son absence ainsi que celle d'Emmanuel Fonteney lors de la dernière réunion de conseil municipal

Jean-Philippe Henrard : est favorable à un regroupement avec Coutances

Yves Lemouton : est favorable à un regroupement avec des petites communes, ce serait une erreur d'aller avec Coutances

Françoise Voisin : est favorable à un regroupement avec des petites communes

Emmanuel Fonteney : est favorable à un regroupement avec des petites communes

Martine Vernier : est favorable à un regroupement avec des petites communes

Marie-Laure Martin : est favorable à un regroupement avec des petites communes

Pascal Haize : est favorable à un regroupement avec Coutances

Michel Guillon : est favorable à un regroupement avec des petites communes

Alain Guézou : est favorable à un regroupement avec Coutances

Didier Bernardin : est favorable à un regroupement avec Coutances

Didier Ledoux : est favorable à un regroupement avec des petites communes mais pas opposé à un regroupement avec Coutances

Lors du tour de table, différents échanges ont rappelé des arguments déjà développés lors du précédent conseil, notamment sur :

- Le type d'élections dans une grande commune avec l'aspect politique et le risque de ne pas avoir de représentant
- Le désintérêt qui pourrait avoir une commune urbaine envers la ou les petite(s) commune(s)
- La comparaison avec d'autres communes qui se regroupent pour se renforcer

- La perte d'influence de Coutances par rapport aux communes qui se regroupent
- La taille critique à avoir
- La possibilité de négociation en choisissant de se regrouper avec Coutances
- Le fait qu'une charte n'a pas de valeur juridique mais engage la commune
- Le fait que, si la négociation n'aboutit pas, il n'y aura pas de commune nouvelle
- Les rivalités entre personnes qui ne doivent pas être prises en compte
- Le peu d'existence et de projets de Coutances Mer et Bocage
- Le manque de volonté des petites communes
- Sur l'expérience de la 4C qui fonctionnait bien

Une consultation des petites communes limitrophes en incluant Cambernon et Ouville, avec réponse sous 15 jours est proposée. Les réponses sont attendues avant le prochain conseil municipal programmé le 26 juillet 2018 à 18 h 00. (à priori, tous les conseillers seront présents).

Information PLU

M. le Maire fait part de l'avis favorable des services de l'Etat sur le projet du Plan Local d'Urbanisme et donne lecture de la réponse de la Chambre d'Agriculture.

Indemnité de gardiennage de l'église 2018

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, conformément à la circulaire préfectorale, de fixer le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à deux cents euros (200.00€) pour l'année 2018 et de la verser à Melle DUQUESNEY Anne-Marie, domiciliée au Bourg de Nicorps

Remplacement des lampadaires

Les éléments financiers complémentaires n'ayant pas été fournis par le SDEM, le conseil reporte sa décision sur le projet de remplacement de l'éclairage public.

Le Petit Nicorpais

Marie-Laure Martin indique qu'elle ne fera aucun article et ne participera plus au comité de rédaction qui ne se réunit pas, qu'elle n'est pas intéressée pour continuer à faire des articles

Jean-Philippe Henrard regrette de n'avoir pas été invité à plus de réunions mais a toujours fourni des écrits

Michel Guillon s'occupera des articles des associations qui devront être fournis avant une date butoir pour une édition avant la fin de l'année

Conseil municipal du 02 juillet 2018

Marie-Laure Martin : il y a de nombreux articles à faire mais ne donne pas d'information, sauf l'intérêt d'en faire sur les enfants

Michel Guillon : pour les publicités, il est nécessaire de redemander les logos des chaque entreprise

Jean-Philippe Henrard propose de faire faire la mise en page du Petit Nicorpais par un professionnel (par ex l'entreprise de Saussey)

Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Le maire a demandé aux conseillers d'être disponibles pour la cérémonie commémorant le 100^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. L'organisation sera définie avec l'association des Anciens Combattants.

Françoise Voisin suggère que des personnes s'habillent selon le style de l'époque

Alain Guézou : nous n'avons pas connaissance de l'organisation envisagée à Coutances. Le temps disponible pour faire quelque chose à Nicorps risque d'être réduit entre le dépôt de gerbe et le vin d'honneur

Questions diverses

Boîte à lire :

Jean-Philippe Henrard indique que Gérard Pitel n'est pas disponible pour décorer l'ancien abri-bus et propose de recourir à un animateur du Centre des Unelles

Marie-Laure Martin a travaillé sur le projet et envisage de peindre un décor représentant un arbre avec des livres accrochés aux branches ainsi que des sujets en bois en faisant participer des enfants (possible aussi avec des parents)

Jean-Philippe Henrard propose de demander à François Noury s'il accepte d'intervenir sur ce projet et suggère l'idée d'un concours de dessin

Terrain de pétanque :

Yves Lemouton souhaite qu'un deuxième banc soit mis en place, Marie-Laure Martin formule la même demande auprès de la boîte à lire. Yves Lemouton suggère qu'une table de pique-nique pourrait être installée sur le terrain ainsi qu'une poubelle, plus grande que celle existante.

Chemins ruraux :

Didier Ledoux évoque le chemin de la Bouillotte qui n'est pas praticable, une demande pourrait être faite auprès de l'entreprise Girard de Cerisy la Salle

Situation de l'Union Sportive de Nicorps

A la demande de Michel Guillon, Didier Ledoux indique que le club est mis en sommeil auprès de la fédération

Conseil municipal du 02 juillet 2018

Travaux au cimetière

Les travaux sont engagés et devraient être terminés pour le vendredi 6 juillet.

Fête communale : les conseillers sont sollicités pour servir le vin d'honneur.

GUEZOU Alain

HAIZE Pascal

GUILLON Michel

BERNARDIN Didier

MARTIN Marie-Laure

LEMOUTON Yves

VERNIER Martine

VOISIN Françoise

HENRARD Jean-Philippe

FONTENEY Emmanuel

LEDOUX Didier